

# FNEC-FP FO

fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle.  
section départementale : 93 Bd de SUISSE 31200 TOULOUSE  
Tél/Fax : 05 61.47 89 55 Mail : [fnecfpfo31@gmail.com](mailto:fnecfpfo31@gmail.com)



**Non à l'intimidation. Non à la répression !**  
**Non à la « criminalisation » du droit syndical. Oui à la liberté syndicale !**  
**Ne touchez pas aux libertés syndicales. Ne touchez pas à notre camarade !**  
**Abandon de toute poursuite.**

120 militants FO, CGT, FSU, SUD, collègues et élus rassemblés devant le commissariat de Cahors ce mardi 10 mars exigent l'abandon de toute poursuite à l'encontre de notre camarade Alain Rey, élu des personnels à la CAPA de Toulouse, Secrétaire départemental de la Fnec-fp FO et du snFOlc du Lot.

Lors des prises de parole, le Secrétaire général de l'Union départementale FO, celui de la CGT, le représentant de la FNEC-FP FO dénoncent les tentations de ce gouvernement de réprimer l'action syndicale. Notant le professionnalisme d'Alain, ils expriment la solidarité et le soutien de leurs organisations à son égard. Ils exigent l'abandon de toute poursuite.

Après près de deux heures d'audition, notre camarade est sorti sous les applaudissements.

Toujours combattif, il a pris la parole pour remercier les participants.

Avec le sérieux qui le caractérise, il a rappelé que la plainte pour « intrusion » déposée à son encontre n'avait pas de fondement. Depuis quand la loi interdirait-elle à un délégué syndical de rentrer dans un établissement ou d'accompagner des collègues ?

Il a dit le rejet des mesures gouvernementales en matière notamment de retraite et des épreuves E3C. En accompagnant les collègues en grève, il a simplement assuré son rôle de délégué syndical. Il a rappelé que la méthode de son syndicat, celle de l'indépendance, est de porter les revendications des personnels y compris par la grève quand c'est nécessaire. Cette méthode c'est la sienne, lui qui depuis des années va à la rencontre des collègues dans les établissements. Rien de plus !

**Nous appelons les personnels à signer massivement la pétition pour l'abandon de toute poursuite.** Nous avons déjà recueilli des centaines de soutiens. Renforçons la campagne en direction du Recteur.

Pétition à renvoyer : [fnecfpfo31@gmail.com](mailto:fnecfpfo31@gmail.com) ou FNEC-FP FO 31, 93 boulevard de Suisse, 31200 Toulouse

**Monsieur le Recteur,**

**Les personnels soussignés condamnent la convocation au commissariat de Cahors d'Alain REY, élu du personnel à la CAPA des certifiés de Toulouse, Secrétaire de la FNEC-FP FO et du SNFOLC du LOT, et exigent l'abandon de toute poursuite.**

Nom Prénom	Fonction / Corps	Etablissement	Signature

